

ENTRE PHILOSOPHIE ET ARTS MARTIAUX, LA FRONTIÈRE N'EST PAS LOIN

N.C.

Vendredi 26 novembre 2010

Soke

Au Japon, le titre de Soke est attribué au fondateur ou à l'héritier de la tradition d'une école (Ryu) d'arts martiaux. En 2006, lors du Butoku Sai organisé par la DNBK en Belgique, le Hanshi Hiroyuki Tesshin Hamada demanda au Hanshi Pierre Chalmagne de réaliser une thèse sur son école de manière à la soumettre au Honbu de Kyoto pour une promotion éventuelle au titre de Soke. Un an plus tard, Pierre Chalmagne lui transmit sa thèse. Elle doit décrire l'essence des Budo pratiqués, les grandes orientations de la voie transmise et être compatible avec les vertus martiales et la philosophie de la DNBK. En novembre 2010, le Hanshi Hamada cite le Soke comme modèle d'accomplissement dans la recherche de l'excellence.